

Yao Paul ASSOGBA

Sociologue

Professeur émérite

Université du Québec en Outaouais (UQO)

Gatineau (Québec) Canada

Avril 2017

Et si l'un des problèmes de l'avènement de la Démocratie au Togo était l'apolitisme de sa Diaspora ?

Liminaire

Aujourd'hui, dans la recherche de solutions alternatives qui seraient gagnantes pour l'Afrique, théoriciens et praticiens prennent en considération la variable Diaspora dans la problématique du développement économique, social, culturel, politique.

Historiquement les Diasporas en général, et les Diasporas africaines en particulier, jouent au moins quatre rôles dans le développement et l'évolution de leurs pays d'origine :

- ◆ le rôle d'*homo donator*
- ◆ le rôle d'*homo economicus*
- ◆ le rôle d'*homo scientifigus et d'homo technicus (S&T)*
- ◆ le rôle d'*homo politicus (democratus)*

Si les trois premiers rôles ont fait l'objet de nombreuses études théoriques et empiriques, le quatrième par contre l'est peu et reste donc à explorer puis à approfondir au double plan de la théorie et de l'empirie. Mais il demeure intéressant de définir d'abord le concept de Diaspora et ensuite d'élaborer sur les rôles de chacun en montrant leur portée et leur limite respective.

Ce texte est écrit
dans le cadre du
Consensus de Chicago

27-28-29 avril 2017

Liminaire	1
Notion de Diaspora	2
Rôles de la Diaspora	3
Optimisation des Rôles	4
Conclusion	6
Bibliographie	6

Points de vue sur...

- **Diasporas africaines**
- **Diaspora togolaise**





1. Notion de Diaspora

Le mot Diaspora, qui signifie dispersion, vient du grec *sporo* qui veut dire « graine » ou *speira* « semer ».

À l'origine, le terme était utilisé pour désigner la dispersion des établissements helléniques autour de la Méditerranée depuis des temps anciens. La notion de Diaspora désignait précisément la migration des savants grecs expatriés et diffusant à travers le monde la culture hellénique.

En effet, dans le domaine des sciences, l'émigration des savants ou « l'exode des cerveaux » est un

fait historique bien connu dans l'Antiquité grecque. Il s'agit d'un phénomène que l'on peut d'ailleurs qualifier d'universel.

Dans la tradition biblique, le terme a ensuite été utilisé pour désigner la « *dispersion des Juifs* » et enfin pour parler des peuples ne disposant plus de territoire national autonome, comme les Palestiniens ou les Kurdes. Mais depuis les années 1980, la géographie a recours à la notion de Diaspora pour nommer les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec leur pays d'origine.

« (...) depuis les années 1980, la notion de Diaspora est utilisée pour les communautés nationales migrantes en interaction entre elles et avec leur pays d'origine. »

Diasporas africaines

« (...) les communautés des différents pays de l'Afrique installées en Europe, aux États-Unis, au Canada, dans les Antilles, aux Caraïbes et y travaillent, vivent ou survivent tant bien que mal. »

Depuis les années 1980 la migration des Africains, toutes catégories sociales et toutes raisons sociétales confondues, vers les pays du Nord est devenue de plus en plus importante, de telle sorte qu'on a recourt aujourd'hui au concept de Diaspora pour les désigner.

Par **Diasporas africaines** ou Africains de la Diaspora, on entend les communautés des différents pays de l'Afrique installées en Europe, aux États-Unis, au Canada, dans les Antilles, aux Caraïbes et y travaillent, vivent ou survivent tant bien que mal. On peut y inclure aussi les communautés africaines installées dans des pays du sous-continent autres que leur pays d'origine.

Contrairement aux **Diasporas asiatiques, du Moyen-Orient et de certains pays d'Amérique latine** qui ont des organisations confédératives comme la *Convention mondiale des Chinois*, le *Congrès mondial juif*, les Diasporas africaines ne disposent pas de tels organes. Les associations des émigrés d'Afrique ont tendance à s'organiser plutôt sur la base du pays ou de la localité d'origine.



Diaspora... Une notion largement partagée

2. Rôles de la Diaspora

2.1 **L'homo donator** transfère dans son pays des fonds destinés à la consommation familiale des bénéficiaires et dont les dépenses sont consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et les dépenses liées aux cérémonies religieuses et collectives. Les ménages bénéficiaires concernent 60% à 85% selon le pays. Ce faisant, **les Africains de la Diaspora pallie à l'État social qui est quasi inexistant dans les pays africains**. Par ailleurs, un rapport d'enquête de la Banque africaine de développement (BAD) montre que les fonds provenant des Diasporas africaines, pourtant considérables, ont un impact faible dans le développement du continent.

2.2 **L'homo oeconomicus** transfère des ressources financières destinées aux investissements productifs. Dans ce domaine, ce sont les Diasporas issues de catégories socioprofessionnelles supérieures qui connaissent en général des succès. Leurs petites et moyennes entreprises (PME) sont généralement des innovations dans leurs pays d'origine. **Les Diasporas africaines prennent aussi des initiatives seules ou en partenariat avec des ONG du pays d'accueil et des mouvements associatifs des pays d'origine**. Il s'agit, par exemple, de l'engagement volontaire formel ou informel dans des activités de développement économique, social et culturel de leurs localités ou régions d'origine, à travers l'expédition de biens en nature, de transferts financiers «institué» (retenues sur salaire effectuées par les services sociaux de retraites, d'allocations familiales, etc.) ou «volontaires» du pays d'accueil vers le pays d'origine. L'autre forme de ce type de développement et de coopération Nord/Sud est le cas de jumelage des villes ou régions du pays d'accueil à celles du pays d'origine des Diasporas.

Diasporas africaines

« On estime aujourd'hui qu'environ un tiers des Diasporas scientifiques et technologiques (S&T) provenant des pays en développement travaillent dans le Nord. »

« (...) l'organisation formelle de coopération entre les Diasporas S&T africaines et leur pays d'origine est très peu développée sinon inexistante. »

« Les associations diasporiques africaines établissent des liens de solidarité internationale avec les mouvements associatifs et les organisations de coopération internationale (OCI) pour appuyer les regroupements de la société civile et les partis d'opposition dans la lutte pour la démocratisation et l'État de droit dans les pays d'Afrique généralement sous des dictatures.»

« L'évolution prodigieuse de la science et le développement des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) au cours des vingt dernières années a permis à certaines Diasporas S&T de jouer un rôle important dans le développement et le renforcement des capacités scientifiques et technologiques de leur pays. »



2.3 **L'homo scientifique et homo technicus (S&T).** On s'accorde en général à reconnaître que la circulation internationale des Diasporas S&T (hommes de lettres et de sciences, ingénieurs, médecins, etc.) a des effets bénéfiques. Il s'avère qu'elle suscite un brassage d'idée et de savoir-faire. Pour tout dire, **la science et la technologie sont les marques profondes des migrations des savants, chercheurs et professeurs.**

Ce rôle qui a pris une importance sans précédent dans l'histoire se joue dans ce que les sociologues appellent « Science-Monde » où la répartition des savoirs, des pouvoirs économiques, politiques et militaires dépend des migrations scientifiques et technologiques.

On estime aujourd'hui qu'environ un tiers des *Diasporas scientifiques et technologiques (S&T)* provenant des pays en développement travaillent dans le Nord. Leur productivité scientifique et technique en termes de publications et de brevets déposés est, toute chose étant égale par ailleurs, bien supérieure dans leur pays d'accueil qu'elle ne le serait dans leur pays d'origine. En outre, l'essentiel de leurs productions reste dans les pays du Nord, lieux de résidence des Diasporas du Sud. Des pays du Sud-Est asiatique ont mis en place des politiques et des programmes visant la réinsertion systématique de leurs nationaux formés à l'étranger. C'est sans doute Taiwan, la Corée du Sud et Singapour qui ont mis en application les politiques

valorisantes de retour des compétences de façon plus volontariste. Une fois réalisés, ces retours contribuent effectivement au développement scientifique, technologique et industriel des pays d'origine.

Dans le cas de l'Afrique, malgré le haut potentiel que représentent les Diasporas S&T du continent, force est de constater que, sauf quelques projets de nouvelles politiques et expériences éparses, **l'organisation formelle de coopération entre les Diasporas S&T africaines et leur pays d'origine est très peu développée sinon inexistante.** Les pays d'Afrique dans lesquels l'apport des *Diasporas S&T* est systématiquement institutionnalisé par des politiques nationales de développement de l'enseignement supérieur et de recherches, aussi bien dans les sciences sociales que les sciences pures ou appliquées, sont : l'Érythrée, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, le Mali, le Ghana, le Nigeria, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et Madagascar. Mais il faut aussi mentionner l'existence d'institutions scientifiques à l'échelle panafricaine. C'est le cas notamment du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) créé en 1973 par des chercheurs africains pour le développement des capacités et des outils scientifiques susceptibles de participer aux progrès du continent. Le siège du CODESRIA est à Dakar, au Sénégal.

2.4 **L'homo politicus (democratus)** Les associations diasporiques africaines établissent des liens de solidarité internationale avec les mouvements associatifs et les organisations de coopération internationale (OCI) pour appuyer les regroupements de la société civile et les partis d'opposition dans la lutte pour la démocratisation et l'État de droit dans les pays d'Afrique généralement sous des dictatures. Au Canada, c'est le cas de la formation du Collectif pour la démocratie au Togo (CDT) dans les années 1990, dans la foulée des mouvements de démocratisation en Afrique. Le CDT regroupait la Communauté togolaise au Canada (CTC), la Diaspora togolaise pour la démocratie (DIASTODE), les OCI comme l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQO CI), le *Canadian University Solidarity Overseas* (CUSO), le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), la Ligue des droits et liberté du Québec (LDLQ).

Le Collectif pour la démocratie au Togo (CDT) avait le soutien financier du Centre international pour la démocratie et les droits de la personne (CIDDP), devenu le Centre Droit et Démocratie (CDD), organisme parapublic créé par le gouvernement du Canada pour appuyer les mouvements de défense des droits de la personne et de la démocratie dans les pays du Tiers-Monde. **Le CDT a pu ainsi envoyer des observateurs canadiens aux élections présidentielles et législatives au Togo dans les années 1992-1995, organiser aussi un séminaire international de la Diaspora togolaise à Ottawa-Hull (Canada) qui a donné lieu à la création de la Diaspora togolaise pour la démocratie DIASTODE en 1995. C'était la première fois que l'on parlait de « Diaspora togolaise » et que l'on voyait naître une organisation qui regroupait sous le même « toit » les délégations de Togolais en Europe, au Canada, aux États-Unis d'Amérique et aux Antilles.** En 2003, les États généraux des Togolais de l'extérieur ont eu lieu à Montréal et leurs assises ont permis de renforcer le mouvement diasporique togolais par la fondation de la Diaspora togolaise pour la démocratie et le développement (DIASTODE). Ce mouvement politique diasporique, après avoir été actif sur plan national et international pendant une décennie (environ), s'est progressivement essoufflé jusqu'à devenir inactif pour des raisons dont l'explication dépasse le cadre de ce texte.

3. Optimisation des rôles des Diasporas africaines

À quelles conditions les Diasporas africaines seraient-elles des agents de développement de l'Afrique ? On ne peut parler du développement d'une société intégrale que dans la mesure où les transformations sociales qu'il engendre touchent aux sous-systèmes économique, politique, social et culturel qui composent le système social global. En s'inspirant de certaines études importantes sur les contributions des Diasporas dans le monde d'une part et le contexte des États africains d'autre part, on est en mesure de définir les conditions sous

lesquelles l'Afrique pourrait mettre à profit le potentiel gigantesque de ses Diasporas pour son développement sociétal. Il s'agirait en fait, pour les États africains, d'élaborer et de mettre en exécution des programmes d'action qui rationalisent, dans une perspective de développement national, les rôles de leurs Diasporas :

homo donator,

homo oeconomicus,

homo scienteficus-technicus (S&T), et

homo politicus (democraticus)



« Les Diasporas africaines qui sont inspirées par l'éthique de la démocratie peuvent appuyer la démocratisation de leur pays sous différentes formes . »

3. 1 Optimisation de l'homo donator Il s'agit ici de construire un nouvel État social par des initiatives innovantes dans le domaine des politiques sociales (sécurité sociale, assurance maladie, système d'allocations familiales, etc.). Pour cela, les États africains doivent :

- ◆ **Encourager**, multiplier et inscrire dans la continuité les transferts de fonds des Diasporas ;
- ◆ **Favoriser** le développement des mutuelles d'épargne, de crédit, d'assurance qui permettrait par exemple aux familles de continuer de recevoir des fonds quand le migrant est en chômage ;
- ◆ **Favoriser** le co-financement « *Diasporas et aide publique* » pour réaliser des projets dans des secteurs précis comme la santé et l'éducation.

3. 2 Optimisation de l'homo economicus Les États africains peuvent et doivent mettre en vigueur des politiques de manière à :

- ◆ **Orienter** une grande partie des transferts de fonds des Diasporas vers l'épargne ;
- ◆ **Investir** dans le capital humain pour former des personnes capables d'entrepreneuriat ;
- ◆ **Orienter** les transferts de fonds dans des investissements productifs de création de PME qui contribueront à la croissance socio-économique des pays d'origine ;
- ◆ **Favoriser** la coopération entre les mouvements associatifs d'économie sociale ou populaire des pays d'origine et les organisations des Diasporas africaines pour initier, en partenariat, des projets de développement ;
- ◆ **Favoriser** la création de marchés financiers regroupant plusieurs États africains.

3. 3 Optimisation de l'homo scienteficus-technicus (S&T) La réalité des Diasporas S&T est fort complexe. Leurs formes et leurs modèles varient selon l'économie, la culture et le système sociopolitique des pays. Mais il est reconnu que leurs productions constituent ou peuvent constituer des ressources potentielles du développement des pays d'origine. Dans le contexte de la mondialisation, les États africains se doivent d'élaborer des politiques et d'établir des mesures juridiques afin que leurs Diasporas S&T contribuent au renforcement des capacités technoscientifiques et au développement intégré de l'Afrique; il s'agit de:

- ◆ **Mettre** en vigueur des politiques souples et efficaces dans le développement de la qualité de l'enseignement et de la recherche dans les pays d'origine ;
- ◆ **Encourager** leurs Diasporas chercheurs et ingénieurs à former des réseaux ;
- ◆ **Envisager** des réseaux des Diasporas S&T interétatiques et panafricains ;
- ◆ **Mettre** en œuvre des programmes de missions de courts ou de longs séjours visant le développement ou le renforcement des capacités nationales en matière d'enseignement et de recherche ;
- ◆ **Mettre** à profit les nouvelles technologies d'informations et de communications (NTIC) pour que les Diasporas S&T africaines et la communauté scientifique nationale puissent travailler ensemble .

3. 4 Optimisation de l'homo politicus (democraticus) L'implication des Diasporas africaines *homo politicus (democraticus)* dans l'espace politique des pays d'origine à partir des pays hôtes peut dépendre de deux grands facteurs. D'abord, il y a la nature du système politique dans l'un ou l'autre pays. Si, en général, les pays du Nord où résident les Diasporas sont des démocraties qui offrent des espaces de liberté, il n'en est pas de même dans certains pays d'Afrique. Par ailleurs, il y a l'éthique politique qui guide le citoyen de la Diaspora. Les Diasporas africaines qui sont inspirées par l'éthique de la démocratie peuvent appuyer la démocratisation de leur pays sous différentes formes : publication d'articles, organisation de colloques, insertion dans les mouvements de solidarité internationale, lobbying politique et démocratique, alliance avec des organisations de la société civile, soutien ou alliance avec les partis politiques de l'opposition, etc. Des fois, certains États africains font appel à leurs expatriés pour assumer des fonctions politiques importantes.

Conclusion



« l'irréversibilité des idées et des valeurs de démocratie n'implique pas nécessairement l'irréversibilité des institutions qui l'incarnent. »



Les 27, 28 et 29 avril 2017, les Togolais de la Diaspora tiendront des assises du *Consensus de Chicago* dans le cadre des *Journées Togolaises de la Diaspora*. Plaçons le Consensus de Chicago sous l'analyse ici présentée. Alors, l'on conviendra rapidement avec **Fernand Dumont**, sociologue québécois et Canadien que :

« Chaque fois que reviennent les jours gris, que le devenir prend une couleur monotone et que la politique d'impuissance, on se prend à rêver de quelque sursaut qui remette l'histoire en marche. »

En paraphrasant **Fernand Dumont**, nous pouvons dire à notre tour que : C'est alors qu'au Togo, on se remémore alors avec ou sans nostalgie l'année de l'indépendance, l'émancipation des esprits, les espoirs de la renaissance togolaise, etc. Certains Togolais du « dehors » et du « dedans » en appellent à de nouveaux projets collectifs.

Pas plus que les rivières ne reculent, les idées et les valeurs fortes comme celles du respect de la dignité de la personne sont irréversibles. Dans le domaine de la politique, la démocratie en tant qu'idée et valeur forte reste irréversible. Cependant l'irréversibilité des idées et des valeurs de démocratie n'implique pas nécessairement l'irréversibilité des institutions qui l'incarnent. Celles-ci peuvent être remises en question ou compromises par le despotisme ou la dictature.

Mais il y aura toujours des hommes et des femmes qui défendront l'idée et la valeur de démocratie. Car, par ses principes la démocratie a touché les cœurs et s'est

gravée dans les têtes pour toujours. C'est la raison pour laquelle en politique lorsque les contingences historiques piétinent à tourner en faveur de la démocratie, comme c'est le cas au Togo, il est et il y aura toujours des citoyens qui prennent ou prendrons constamment des initiatives audacieuses afin que l'histoire tourne en faveur de la démocratie.

Dans le **Journal de bord** du *Consensus de Chicago* il est écrit : « L'importance de la Diaspora togolaise et les nombreuses capacités réunies en son sein font de cette communauté un bassin susceptible de dégager une dynamique complémentaire, salutaire à la réalisation de la Démocratie, de la Réconciliation et du Développement du Togo. Au Consensus de Chicago, la Diaspora ouvertement politique va naître véritablement. »

Dans cette perspective, le *Consensus de Chicago* est une innovation sociale audacieuse dont la traduction dans la réalité nécessitera un « Consensus » des forces démocratiques du « dehors » et du « dedans » autour des ressources humaines, financières, matérielles, diplomatiques au niveau national et international.

C'est le défi du *Consensus de Chicago*. La question se pose désormais. Et nous devons y répondre avec toute la rigueur et la flexibilité requise : Et si l'un des problèmes de l'avènement de la démocratie au Togo était l'apolitisme partiel ou total de sa Diaspora ? Une Diaspora aussi riche et multiforme.

Références bibliographiques

- AFRICA INTERNATIONAL (2008). « Comment les transferts de fonds des migrants peuvent mieux bénéficier au développement », N°420, mai pp. 16-19.
- ASSOGBA, Yao (2012). « L'Afrique au fil de la démocratisation, du développement et de la mondialisation », Paris, L'Harmattan.
- ASSOGBA, Yao (2004). « Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire »
- BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) (2008). « Le transfert de fonds par les travailleurs migrants au centre des efforts de développement en Afrique », Rapport d'enquêtes, mars-avril, p.17.
- DE LA BROSSE (1994). « Les immigrés, acteurs de la coopération ? Le cas des immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France », dans Afrique 2000. Revue africaine de politique internationale, N°19, pp. 21-34.
- DEWITTE, Ph. (1995). « Les migrants, coopérants de demain ? », Projet, N°241, pp. 80-88.
- DUMONT, Fernand (1995). « Raisons communes », Montréal, Les Éditions du boréal, 1995, p.11.
- GAILLARD, Jacques et GAILLARD, Anne-Marie (1998). « Fuite des cerveaux, retours et Diasporas » Futuribles, N° 228, février, pp. 25-49.
- MEYER, J.-B., KAPLAN, David, CHARUM, Jorge (2001). « Nomadisme des scientifiques et nouvelle géopolitique du savoir », Revue internationale des sciences sociales, N°168, juin 2001, pp.341-354.